

NATURA Diois

LA LETTRE D'INFORMATION n°2 - Décembre 2022



Avoir un site Natura 2000 est une fierté en tant que maire d'Aucelon, d'autant plus, quand la gestion et l'animation sont réalisées à notre échelle, en proximité.

EDITO

Historiquement, la structure animatrice du site d'Aucelon était l'État et l'animation confiée sous forme de prestation à l'ONF. En raison de la faible superficie du site, cette animation se limitait à quelques jours par an, ne permettant pas une bonne visibilité, voir une certaine réticence à la démarche auprès de la population.

Après discussion entre l'État, les communes et l'intercommunalité, la Communauté des Communes du Diois a proposé de mutualiser la gestion et l'animation de plusieurs sites Natura 2000, pour le compte des communes. Un partenariat est donc né et nous a permis de pérenniser l'animation des sites.

Cette nouvelle organisation a été une aubaine pour nos communes. La présence de Camille Lebihan puis de Marine Scarpari sur le terrain, a permis d'humaniser la démarche Natura 2000 sur le territoire et de dynamiser l'animation des sites. De mon point de vue, le dialogue qui a été mis en place a démystifié la démarche et a apaisé les inquiétudes. La prise en main de la thématique Natura 2000 par la CCD a créé un pont entre les acteurs du territoire et l'Etat. Ce dernier reste néanmoins garant de la préservation des sites Natura 2000 vis-à-vis de la Commission Européenne.

Aujourd'hui, je suis ravi de constater que le réseau d'acteurs qui s'est constitué fonctionne et permet de faire émerger des actions concrètes. Cette lettre est l'occasion de revenir sur les belles réalisations de l'année 2022 et de vous partager les témoignages des acteurs du territoire.

Joël Boeyaert

Maire d'Aucelon,
Président du Comité de Pilotage du site d'Aucelon
et Vice-président Agriculture-Forêt à la CCD



LE DIOIS ET NATURA 2000

10 sites dont 5 portés par la CCD,
 3 par le Parc Naturel Régional du Vercors,
 1 par le Parc Naturel Régional des Baronnies
 et 1 par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois



NATURA 2000, UNE DÉMARCHE EN PARTENARIAT

L'animation des sites Natura 2000 repose sur une structure animatrice et sur une large participation des acteurs du territoire. Natura 2000 réunit alors divers partenaires de terrain, travaillant ensemble dans un objectif commun : *préserver à long terme le vivant qui nous entoure.*



Ce vivant, c'est par un juste équilibre que nous pourrions le préserver, puis "nous préserver" également, car n'oublions pas que nous faisons partie de cette nature. Ne nous regardons pas les uns les autres, ne nous opposons pas mais cheminons plutôt ensemble, en partenariat, dans le respect des besoins de chacun.

Catherine Pellini, vice-présidente en charge de Natura 2000 à la CCD

• La Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Drôme

accompagne la CCD dans la mise en place de la démarche Natura 2000.



• La Fédération de Pêche de la Drôme

participe activement à la préservation des milieux aquatiques.



Office National des Forêts

• L'Office National des Forêts (ONF) de la Drôme

participe au développement durable des forêts publiques et au maintien de leur biodiversité.



• Le Parc Naturel Régional du Vercors

porte des démarches en faveur de la biodiversité (Natura 2000, Atlas de la biodiversité communale, etc).



• L'Association d'Économie Montagnarde de la Drôme

contribue au maintien d'un pastoralisme équilibré sur le territoire.



• Le Département de la Drôme

gère des espaces naturels sur le territoire au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS).



UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE À LUS-LA-CROIX-HAUTE



Le Parc Naturel régional du Vercors, à la demande de plusieurs communes de son territoire, porte depuis 2021 un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), véritable outil d'information et d'aide à la décision qui permet à chaque commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel en sensibilisant et mobilisant les élus, les acteurs socio-économiques et tous les habitants.

Avec 37 autres communes, Lus-la-Croix-Haute s'est emparée de l'outil proposé par le Parc, au travers d'un groupe de travail qui a concocté un projet de préservation et de valorisation de la biodiversité "sur mesure" via des animations pédagogiques, des sorties de découverte de la faune ou de la flore au bénéfice de ses habitants.

Dans le cadre de l'ABC de Lus-la-Croix-Haute, quatre thématiques ont été retenues par le groupe communal de suivi :

- Les haies et arbres remarquables
- Les zones humides
- Les insectes pollinisateurs
- Les chauves-souris



Cette première année de l'ABC de Lus la Croix Haute a été synonyme de réussite et d'engagement ! Un grand nombre d'habitants s'est fédéré tout au long de l'année sans s'essouffler

! Au contraire, à chaque sortie nous avons eu la chance de réunir et pu échanger avec des habitants intéressés, passionnés et ayant envie d'œuvrer pour la biodiversité de Lus !

Les synergies entre Natura 2000 et l'ABC sont fortes : les inventaires et suivis naturalistes réalisés dans le cadre de Natura 2000 alimentent l'ABC et inversement.

La présence d'une animatrice Natura 2000 à Lus a permis une véritable facilitation de la démarche ABC : tant au niveau du lien Parc/Commune que du lien Parc/habitants, afin de consolider un groupe communal solide, volontaire et motivé.

En effet, des échanges et sessions de travail réguliers ont été réalisés entre Marine Scarpari et Rémi Abel-Coindoz qui était notre Ambassadeur de la Biodiversité du Parc sur le secteur. Cela a permis d'asseoir un partenariat exemplaire pour fournir un travail de qualité. Je souhaite de tout cœur que la suite de l'ABC en 2023 soit tout aussi réussi !

Chrystelle Caton, chargée de mission Atlas de la biodiversité communale



ÇA S'EST PASSÉ EN 2022



Découverte de la vie du nouvel habitant des cours d'eau de Lus-la-Croix-Haute : **le Castor**. La conférence était animée par l'association Castor et Homme.

Rencontre avec un expert en papillons.



Observation du travail d'experts en chauves-souris au cours d'un suivi réalisé par la LPO Drôme.

Sortie de terrain à la rencontre des êtres majestueux de la Jarjatte : **les arbres remarquables**.



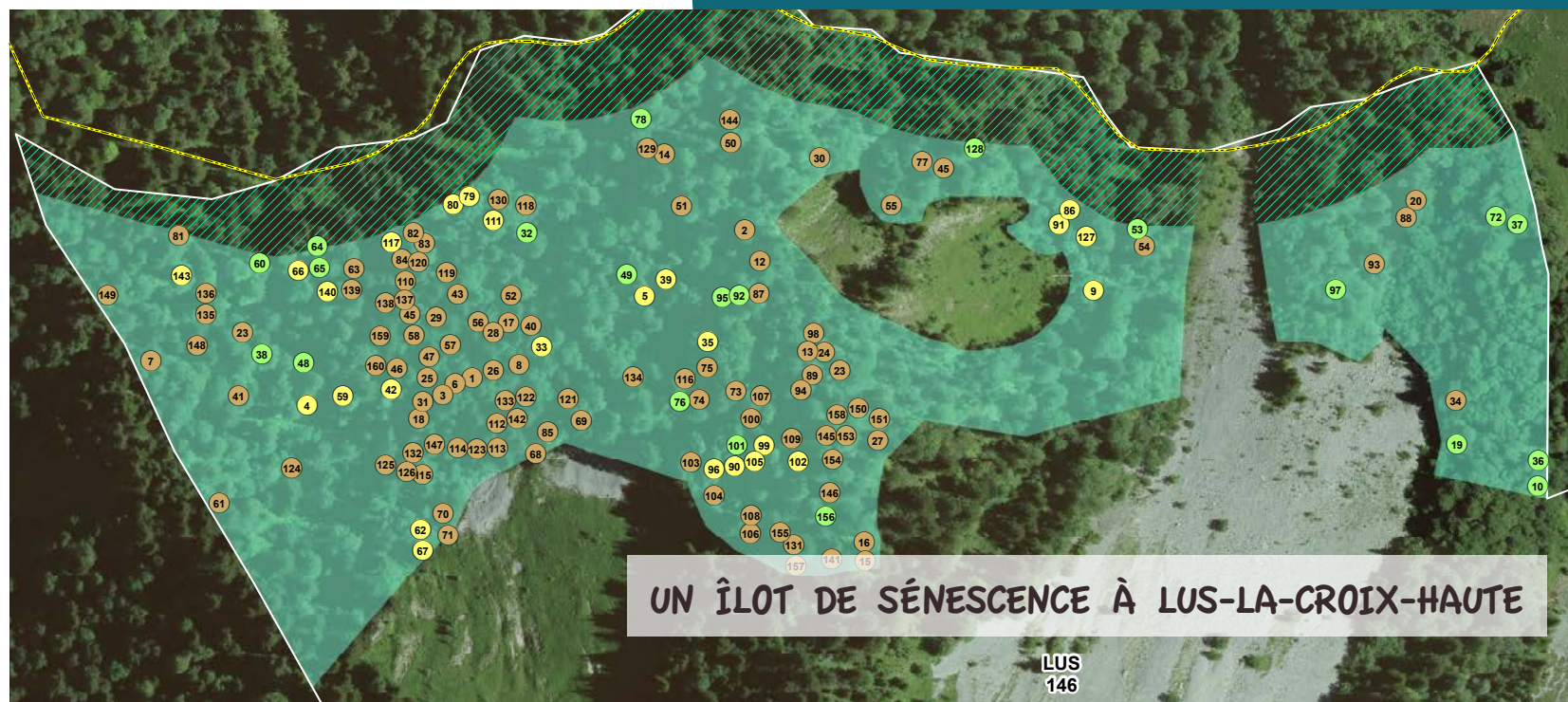
ET APRÈS ?



L'ABC se poursuit en 2023, le programme est à venir !

Plus d'infos sur les atlas de la biodiversité sur https://parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors

Contact
Parc Naturel Régional du Vercors
chrystelle.caton@pnr-vercors.fr



UN ÎLOT DE SÉNESCENCE À LUS-LA-CROIX-HAUTE

LUS
146

Les vieux arbres et les bois morts composants essentiels du cycle naturel des forêts

En France, la biodiversité liée à la présence de bois mort représente 30% de la biodiversité totale des forêts. Les vieux bois sont donc sources de vie et leur disparition met en danger tout un cortège d'insectes, de champignons et d'autres espèces qui en dépendent.

Le contrat Natura 2000

L'action consiste à définir, en partenariat avec l'ONF, un périmètre sur lequel la sylviculture ne sera plus permise pendant 30 ans afin de créer un réservoir de biodiversité pour les espèces dépendantes du bois mort.



Cette absence de prélèvement a naturellement un coût pour la commune. Le contrat Natura 2000 apporte donc une subvention pour compenser ce manque à gagner. Situé à Mougios, le contrat de Lus-la-Croix-Haute couvre 6 ha pour un total de 157 arbres remarquables de par leur taille et/ou la présence d'indices montrant qu'ils sont support de vie (trous de pics, mousses, lichens, etc).

EXEMPLE D'ACTION : Le suivi des insectes saproxyliques

A Aucelon, une étude des insectes dits saproxyliques (qui dépendent du bois mort) a permis de dénombrer 213 insectes dans la forêt de Beaufays. De ce chiffre, l'expert en charge du suivi, Benoit Dodelin, a pu extrapoler une richesse globale pour les insectes saproxyliques de 300 espèces.



« L'ONF, en tant que gestionnaire de la forêt publique, a un rôle primordial dans la gestion durable des forêts à travers les enjeux sociétaux, environnementaux et économiques.

Gérer la forêt durablement, c'est aussi protéger la richesse écologique de ces milieux qui abritent près de 80% de la biodiversité terrestre. L'enjeu environnemental est intégré dans les actes quotidiens de gestion sylvicole de l'ONF et fait l'objet d'actions spécifiques : entretien de zones humides, conservation d'arbres morts, création de réserves biologiques, actions en faveur de zones Natura 2000, etc.

Au sein de la forêt communale de Lus-La-Croix-Haute d'environ 3600 ha, en partenariat avec Natura 2000, nous avons proposé un îlot de sénescence à la commune sur la parcelle forestière n°146 d'une surface de 6 ha. Le choix de cette parcelle est lié à plusieurs raisons :

- Diversité d'essences (Sapin, Hêtre, Érable, etc)
- Présence de gros bois
- Présence d'espèces emblématiques du fait de sa localisation en limite des pelouses d'altitude.
- Zone sur laquelle l'exploitation forestière est difficile par sa topographie et par la présence d'espèces emblématiques et de milieux d'intérêt prioritaire et communautaire.

Le contrat Natura 2000, îlot de sénescence, constitue un double atout. En effet, cela permet de sanctuariser des bois à haute valeur écologique, présente ou à venir, et permettant la vie à de nombreuses espèces par la présence de micro-habitats.

En parallèle de la préservation de la biodiversité forestière, le contrat Natura 2000 apporte un financement à la collectivité locale afin de compenser la non-exploitation des bois sur cette parcelle.

Le partenariat ONF/Natura 2000 nous permet une meilleure efficacité dans la protection des espaces naturels et de mieux sensibiliser les collectivités locales, les acteurs et la population dans un contexte où l'environnement est au cœur de nos préoccupations.

Thibaut Collange, technicien ONF

Plus d'infos sur les actions de l'ONF en terme de préservation de la biodiversité

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/raconte-moi-la-foret/comprendre-la-foret/foret-et-biodiversite>

Contact
ONF - thibaut.collange@onf.fr



SYNERGIE D'ACTEURS SUR LA MONTAGNE DE L'AUP POUR FAIRE RECULER LES PINS SYLVESTRES !

Les milieux ouverts (prairies, pelouses, etc) présentent une forte valeur environnementale du fait de la présence d'espèces et d'habitats spécifiques à ces milieux baignés de lumière.

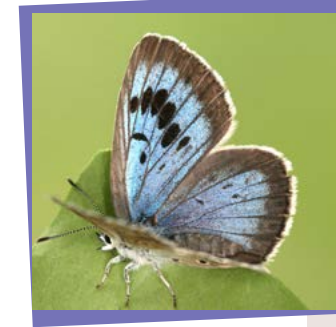
Leur répartition tend à se raréfier, que ce soit à proximité des villages ou en montagne, en raison notamment de la déprise agricole et de la dynamique d'enrésinement. Depuis 1970, c'est environ 6,5 millions d'hectares qui se sont refermés en France, la commune de Valdrôme n'échappe pas à ce constat.



Une étude interne a montré que l'état de conservation des pelouses sèches était principalement impacté par la fermeture de milieu. Le développement de ligneux occasionne une modification de la composition floristique au profit d'espèces plus banales.

Au-delà de la diminution de la qualité de l'herbe et des difficultés de circulation des troupeaux, c'est aussi la perte d'habitats et d'espèces, jugées remarquables, qui est à l'œuvre ! En effet, la présence des arbres modifie les couverts herbacés présents et transforme les conditions de lumière : l'écosystème de pelouse devient un écosystème forestier !

A la demande de l'Association Foncière Pastorale de Valdrôme, l'ADEM a réuni de nombreux partenaires pour trouver une solution à la progression inexorable des pins sur la montagne. C'est la solution bois déchet qui a été retenue : en plus des billots de bois (troncs), les branches et les houppiers (cimes des arbres) sont exportés ; ainsi le pâturage est quasi exempt de rémanents entravant le passage des brebis. Rares sont les sites où de telles opérations peuvent être menées mais la présence de la route qui mène à la station a ouvert cette possibilité. Environ 20 ha de pâturages ont donc pu être ré-ouverts au-dessus de la station de Valdrôme.



EXEMPLE D'ACTION : Une étude sur les papillons

Une étude sur les papillons à Valdrôme a permis de dénombrer 113 espèces de papillons différents. Parmi elles, l'**Azuré du Serpolet**, un étonnant petit papillon bleu qui, sous sa forme de chenille, est capable d'imiter les cris de la reine des fourmis et d'émettre des substances chimiques semblables aux larves de fourmis pour être adoptée et nourrie par la fourmière et passer l'hiver au chaud.



« Travailler sur ce type d'opération me tient à cœur car il rassemble de nombreux partenaires qui ont tous le même objectif : conserver des écosystèmes prairiaux et reconquérir des espaces en déprise pastorale !

Tout le monde a joué le jeu : les forestiers nous ont confirmé que les bois n'avaient aucun avenir sylvicole, Natura 2000 s'est montré très favorable au projet alors même qu'on craignait l'inverse, la DDT a délivré les autorisations de défricher, les propriétaires de l'AFP ont préféré l'herbe aux pins, la mairie a logé gracieusement les ouvriers, enfin le Département a autorisé le stockage des bois aux abords des bâtiments de la station.

Il me paraît important de dé-diaboliser les coupes de bois à l'heure où les citoyens voient rouge quand on leur parle de déboisement. Dans le cas de Valdrôme, plusieurs temps de sensibilisation ont permis de faire changer d'avis pas mal de monde persuadé que la progression des bois était une bonne chose. Par ailleurs, nous avons rappelé à ces occasions que la déforestation massive - en Amazonie par exemple - restait un problème écologique majeur.

Aussi, il est important de comprendre qu'un projet de cette ampleur nécessite des travaux lourds. Pendant quelques mois c'est une vraie fourmière là-haut. Revenez dans deux ans, on ne se rappellera plus qu'il y avait des pins partout et que des travaux à la pelle mécanique ont été faits ! On est très sensible aux finitions et ça sera nickel !

Fabien Candy, technicien pastoral à l'ADEM

Plus d'infos sur les actions de l'ADEM :

<https://adem26.wordpress.com/>

Contact
ADEM - 04 75 22 20 39
fabien.candy@adem-drome.fr
06 63 24 79 65

UN PLAN DE GESTION POUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA MONTAGNE DU SAPEY



NATURA 2000 ET LA RIVIÈRE : LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES



Acquis au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS) depuis 1997, la **montagne du Sapey** est une propriété départementale qui s'étend sur 337 hectares sur la commune d'Aucelon. Il s'agit d'un site où espèces méditerranéennes et montagnardes se côtoient, un lieu où grands paysages et biodiversité se conjuguent. Composée de forêts, landes et pelouses montagnardes, cela lui confère une grande diversité où l'on peut observer une faune et une flore remarquables.

Afin de se doter d'un document cadre de gestion, le Département de la Drôme a missionné, en 2021, un groupement de bureaux d'études pour la réalisation du Plan de gestion décennal du site : outil référence de gestion de cet espace naturel.

Un Plan de gestion se décline en 4 grandes phases :

1. **Diagnostic / état des lieux,**
2. **Définition des enjeux du site,**
3. **Définition des objectifs opérationnels,**
4. **Élaboration de mesures concrètes de gestion (fiches actions).**

Ce document, qui sera validé en début d'année 2023, conciliera préservation, gestion des milieux naturels (lutte contre la fermeture des milieux par action de pâturage, abattage sélectif, etc), amélioration des connaissances scientifiques (inventaire et suivis des espèces et habitats, etc) et accueil du public.

Intégralement inclus dans le site Natura 2000 - FR8201685 - Pelouses, landes, falaises et forêts de la Montagne d'Aucelon – ce futur plan de gestion de l'ENS de la montagne du Sapey se veut complémentaire du Document d'Objectifs Natura 2000 existant.



Les **Espaces Naturels Sensibles départementaux de la montagne du Sapey (Aucelon) et du marais des Boulignons (Beaurières) font partis intégralement des sites Natura 2000 animés par la Communauté des Communes du Diois. Le partenariat entre les deux structures s'est donc fait tout naturellement et efficacement au travers de réunions de concertation (Comité de Pilotage Natura 2000, Comité de gestion ENS) et d'opérations concrètes sur le terrain (travaux, pastoralisme, suivis scientifiques, etc) pour une gestion durable de ces sites remarquables drômois.**

Maxime Chateauvieux, chargé de missions au Département de la Drôme Service Environnement Sports Nature



Les milieux aquatiques, les zones humides et les espèces qu'ils abritent sont des enjeux très forts pour les sites Natura 2000 de la rivière Drôme et de ses affluents.

Pour les préserver, il est primordial de s'appuyer sur les structures du territoire liées à ces milieux, comme la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme.

C'est en travaillant de concert que nous pouvons mettre en place des actions pertinentes et efficaces.

Nous avons donc créé un groupe technique pêche et milieux aquatiques composé de la Fédération de Pêche de la Drôme et de l'association locale de pêche et de protection des milieux aquatiques « La Truite Dioise », comme espace d'échanges et de concertations spécifiques sur ces thématiques d'ampleur.

La démarche Natura 2000 participe ainsi à l'organisation de lieux d'échanges comme celui-ci dans un but de préservation collective des milieux naturels.

Plus d'infos sur les actions de la Fédération de pêche de la Drôme :

<http://drome.federationpeche.fr/364-protger.htm>

Contacts

FÉDÉRATION DE PÊCHE DE LA DRÔME - 04 75 78 14 40
AAPPMA La Truite Dioise - latruitedioise26@gmail.com

La Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Drôme est une association à but non-lucratif, déclarée d'intérêt général. Nous avons pour mission la protection du milieu aquatique et de la ressource en eau, ainsi que l'organisation et le développement du loisir pêche dans notre département.



Nous avons aujourd'hui la volonté de collaborer étroitement avec les outils de préservation de l'environnement comme Natura 2000. C'est un bon moyen de participer activement à la préservation des rivières et ruisseaux à l'échelle locale, et de bénéficier d'une vision plus précise des enjeux et des activités sur les sites. C'est dans cet esprit que s'est alors initié le partenariat avec la CCD sur la rivière Drôme.

Aussi, notre implication est essentielle pour alerter sur des sujets sensibles tels que l'impact des sports et loisirs d'eau vive en période estivale, ou le mauvais partage des ressources par exemple. Les différentes réunions auxquelles nous assistons nous permettent d'expliquer et de défendre la pratique de la pêche de loisir, notamment pour lutter contre sa stigmatisation, en hausse ces dernières années.

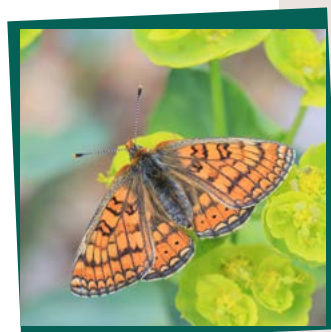
Le partenariat créé porte ses fruits puisqu'un groupe de travail « pêche et milieux aquatiques » a été rassemblé par Camille Lebihan, dans lequel les enjeux de l'activité pêche et la préservation des milieux aquatiques ont pu être évoqués. Le monde de la pêche a des intérêts communs avec l'ensemble des associations de défense et de protection de la nature. Nous voulons aujourd'hui allier toutes nos forces et nos connaissances lors de ce travail de concertation, afin de tendre ensemble vers un avenir meilleur.

Dorian Audemard, technicien à la fédération de pêche de la Drôme

Plus d'infos sur les Espaces naturels sensibles du département de la Drôme :

<https://www.ladrome.fr/les-espaces-naturels-sensibles/>

Contact
SERVICE ENVIRONNEMENT SPORTS NATURE
environnement@ladrome.fr
04 75 79 27 21



EXEMPLE D'ACTION : Une étude sur les papillons

Le site d'Aucelon est réputé très riche en papillons. L'étude menée n'a pas démenti cette réputation. En effet, 919 espèces différentes y sont répertoriées ! Cela s'explique par la grande diversité de milieux naturels liée aux reliefs et au climat d'Aucelon, entre influences montagnardes et méditerranéennes.



EXEMPLE D'ACTION : Mieux connaître l'écrevisse à pattes blanches

Suite au travail de diagnostic mené sur les sites Natura 2000 situés sur la rivière Drôme et ses affluents, la fédération de pêche de la Drôme a réalisé un travail d'amélioration des connaissances de l'écrevisse à pattes blanches sur le bassin du Bez. Le suivi montre alors une présence intéressante de l'espèce protégée sur ce secteur qui n'était pas connu en ce sens.

Une bonne nouvelle pour l'espèce mais aussi pour les milieux aquatiques du Bez puisque cela traduit leur bonne qualité écologique !

<http://drome.federationpeche.fr/4380-les-ecrevisses-de-la-drome.htm>

DES ANIMATIONS POUR SENSIBILISER LES PUBLICS



« ON PROTÈGE CE QU'ON AIME, ET ON AIME CE QU'ON CONNAÎT » Jacques-Yves COUSTEAU

C'est avec cette idée que le service Natura 2000 propose tout le long de l'année sur ses sites des animations permettant de faire découvrir le réseau Natura 2000 et les espèces et habitats qu'il protège.

A la découverte des Papillons d'Aucelon

Aucelon est une commune réputée pour sa richesse en espèces de papillons. C'est donc armé de filets à papillons que le grand public a pu aller à la rencontre de ces insectes colorés pour en entrapercevoir la diversité. Une animation réalisée dans le cadre de la **Fête de la nature** avec l'appui logistique du département de la Drôme.



Laineuse du prunellier

Une nuit des chauves-souris à Valdrôme

Le 24 août, l'auberge de Valdrôme en partenariat avec la LPO, accueillait la nuit des chauves-souris, un événement organisé par le service Natura 2000 et animé par la LPO. Le but de l'opération ? Faire connaître ces animaux de la nuit de manière ludique au travers d'ateliers.

Construire des gîtes, glisser sa main dans la terrible boîte à menaces, se prendre pour une chauve-souris équipé d'un casque avec un radar de recul permettant de repérer un obstacle, écouter ces animaux grâce à des détecteurs d'ultrasons... Sont autant d'activités que petits et grands ont pu tester.



Construction des gîtes

Une chasse au trésor à la Sarcena

Les 9 élèves de l'école de Valdrôme ont travaillé toute l'année pour proposer une chasse au trésor sur le sentier de la Sarcena dans la forêt communale de Valdrôme. L'histoire ? Rusty l'écureuil a perdu une de ses réserves de noisettes et demande de l'aide pour démasquer le voleur.

Depuis le choix du dessin de l'écureuil, en passant par son nom, les anecdotes et les jeux inclus dans le livret, les enfants ont été les pilotes de la création de ce support de valorisation des connaissances à destination des enfants de leur âge. Jean Aramburu, maire de Valdrôme et Catherine Pellini, vice-présidente de la communauté des communes en charge de Natura 2000 ont inauguré le parcours avec les élèves, l'équipe éducative et les parents.



Inauguration de la chasse au trésor



Sensibiliser des étudiants à la gestion des espaces naturels

Une animation à trois voix a été organisée sur l'Espace Naturel Sensible du marais des Boulignons situé sur la commune de Beaurières. Trois structures du territoire sont intervenues auprès d'étudiants en Master BIOTERRE de l'université Paris 1 :

Le **Département de la Drôme**, dans le cadre de sa politique en faveur des Espaces Naturels Sensibles, gère depuis plus de 25 ans l'ENS du marais des Boulignons. Le plan de gestion actuellement en vigueur définit un certain nombre d'objectifs à long terme autour des principaux thèmes suivants :

- Améliorer les connaissances scientifiques des cortèges présents sur le site ;
- Assurer une gestion écologique et durable des milieux naturels et des habitats ;
- Valoriser le travail réalisé par l'accueil du public et le partage d'expériences.

Le **Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD)** a rappelé l'historique de création du marais dans un contexte plus général de bassin versant ;

La **Communauté des Communes du Diois (CCD)** a présenté la démarche Natura 2000 en cours de construction sur le secteur et les synergies éventuelles qui pourraient se créer.



Le service Environnement Sports Nature du Département s'est rapproché de la CCD et du SMRD, afin de réaliser une intervention commune auprès des étudiants.

La plus-value de cette expérience partagée réside dans la diversité des approches des intervenants, représentant chacun des collectivités et des points de vue différents, mais souvent convergents. La présentation du site a ainsi été abordée par une approche géologique, écologique et fonctionnelle de la zone humide, puis développée autour de la démarche de préservation et de gestion des usages et des habitats, et enfin enrichie par l'aspect statutaire du site (ENS, Natura 2000) et le projet partenarial autour de la concertation entre l'ensemble des acteurs du territoire. Une vision claire et pragmatique, ainsi qu'un tour d'horizon complet pour les professionnels de demain que représentent ces étudiants, servis par une intervention dynamique et interactive à plusieurs voix.

C'est en unissant nos énergies autour de projets communs que nous défendrons au mieux la cause environnementale de nos territoires.

Yannick Masse, écocarde ENS au Département de la Drôme – Service Environnement Sports Nature



Natura 2000 et cohésion d'équipe

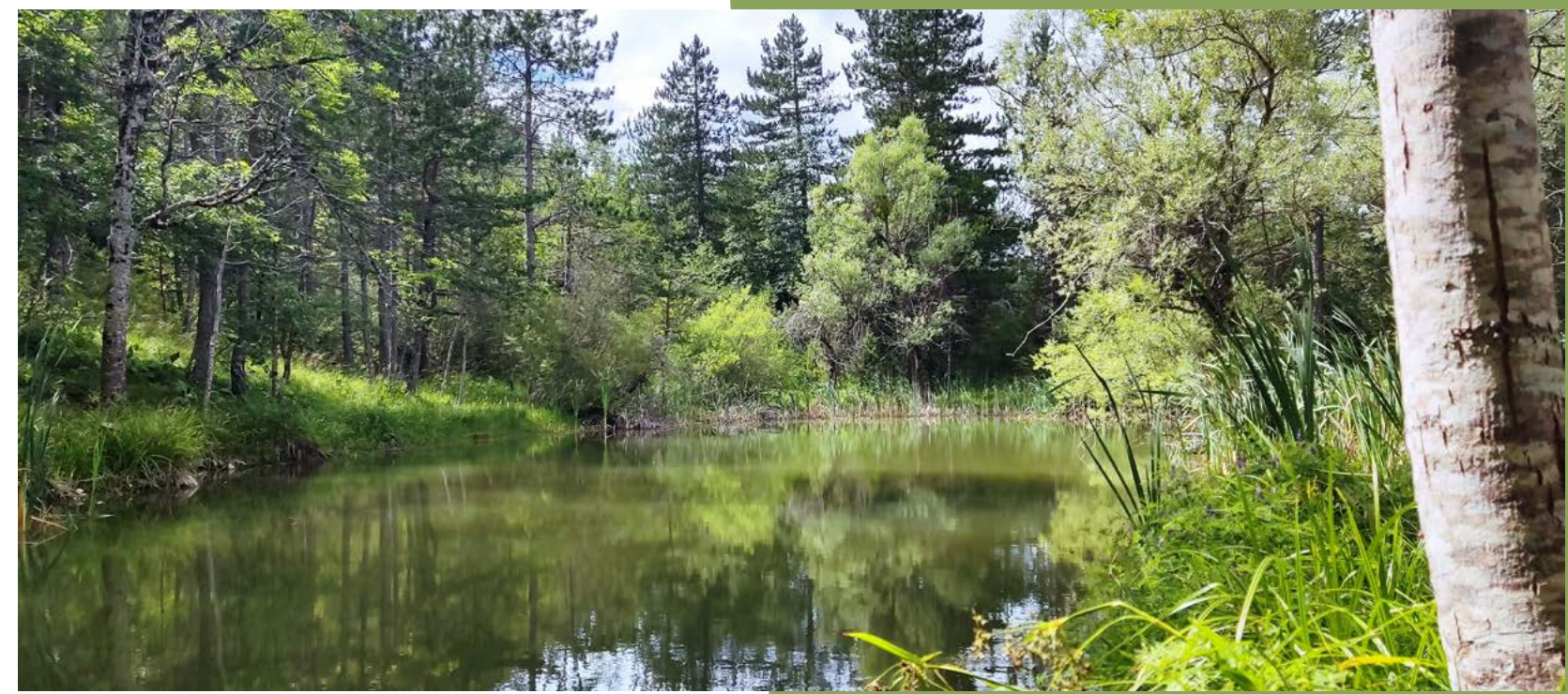
Teambuilding à Lus-la-Croix-Haute

Le pôle Développement-Social de la Communauté des Communes du Diois s'est retrouvé à Lus-la-Croix-Haute pour une journée de découverte du site Natura 2000.

L'occasion de rencontrer et d'échanger avec Marc Pavier, le président du comité de pilotage du site, d'observer un impressionnant barrage de castor et de découvrir les papillons de la Jarjatte.

De riches expériences partagées en équipe !

LES SITES NATURA 2000 DE LA RIVIÈRE DRÔME AMONT : UN PARTENARIAT FLORISSANT !



LES SOURCES DE LA DRÔME

IDENTITÉ : FR8201683

Commune : La Bâtie-des-Fonts

Surface : 198,6 ha

Espèces protégées par Natura 2000 : 7

Habitats protégés par Natura 2000 : 9

Présidente du comité de pilotage : Brigitte CHEVROT

ZONES HUMIDES ET RIVIÈRES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA DRÔME

IDENTITÉ : FR8201684

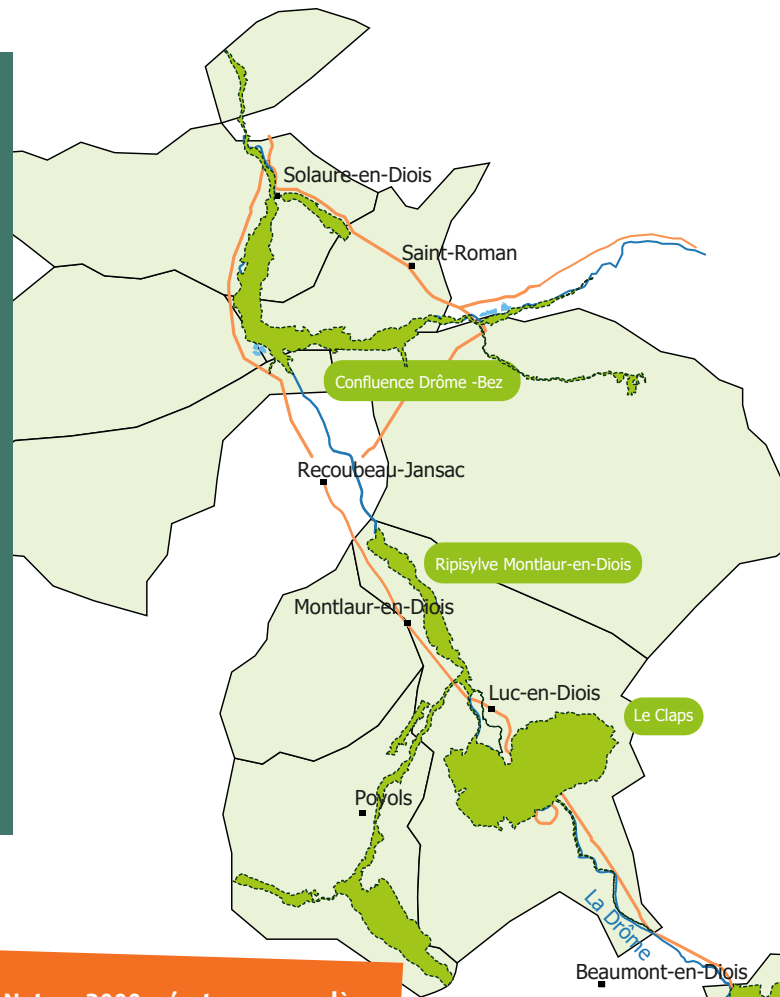
Communes : Beaurières, Charens, Luc-en-Diois, Poyols, Montlaur-en-Diois, Barnave, Montmaur-en-Diois, Solaure-en-Diois, Saint Roman, Menglon

Surface : 1 158,6 ha

Espèces protégées par Natura 2000 : 17

Habitats protégés par Natura 2000 : 24

Présidente du comité de pilotage : Catherine PELLINI



Des études et des réflexions communes

La Communauté des Communes du Diois porte depuis 2021, l'élaboration du document de gestion (Document d'Objectifs = DOCOB) des deux sites Natura 2000 situés sur la rivière Drôme.

Dès le départ, ce travail s'est naturellement imposé comme collectif et commun compte-tenu de la localisation des sites et des enjeux qu'ils partagent. Aujourd'hui, ce travail en équipe se concrétise par un DOCOB commun et deux COPIL se réunissant pour travailler ensemble et prendre des décisions plus globales sur le territoire.

Une démarche de concertation des acteurs

Afin de construire un DOCOB adapté aux enjeux du territoire, une démarche de concertation s'est mise en place :

- ➔ Pour définir un périmètre cohérent à l'échelle du bassin versant de la rivière Drôme, une concertation des collectivités concernées a été réalisée, accompagnée d'un travail fin à la parcelle avec les élus communaux.
- ➔ Pour co-construire un programme d'action répondant aux problématiques de terrain, les habitants et les élus locaux ont été invités à participer. Les participants ont proposé des actions autour de 4 axes : la rivière et les zones humides, la forêt, l'agriculture, le tourisme et la sensibilisation.

Le DOCOB des deux sites Natura 2000 s'est alors appuyé sur ces travaux et propositions émanant du territoire.



La France a fait le choix d'une démarche de volontariat et de concertation pour la gestion des sites Natura 2000. Le comité de pilotage, avec sa diversité d'acteurs du territoire, en est la représentation. Cette dynamique a permis, entre écoutes et débats, d'enrichir, d'améliorer et de rendre plus lisible le projet. J'ai noté l'importante participation des membres du COPIL, illustrant une réelle appropriation du projet par le territoire.

En tant qu'agent de l'État, mon implication s'est traduite par un accompagnement technique, administratif et réglementaire de la CCD, déjà structure porteuse et animatrice de plusieurs sites Natura 2000 depuis de nombreuses années.

Lorsque la compétence pour l'élaboration du document d'objectifs commun aux deux sites de la rivière Drôme a été transférée, la CCD a bénéficié du soutien financier de l'État (Ministère de la Transition Écologique) et de l'Union Européenne (via le FEADER), appui indispensable pour que les projets soient correctement menés.

La rédaction de ce document a été efficacement pilotée par l'animatrice qui a notamment assuré une bonne coordination entre les acteurs locaux et les services de l'État départementaux et régionaux. Il convient désormais de mettre en œuvre ce DOCOB pour que la richesse écologique de ce territoire drômois perdure au cours des prochaines décennies.

Thierry Insalaco,
chargé de mission biodiversité à la DDT de la Drôme

Plus d'infos sur l'action de l'État sur la biodiversité :

<https://www.ecologie.gouv.fr/politiques/biodiversite-et-paysages>

Contact
Direction départementale des territoires
ddt-sefen@drome.gouv.fr
04 81 66 80 00



L'organisation commune entre les deux sites Natura 2000 m'est apparue, dès le départ, comme une évidence pour plusieurs raisons.

Par cohérence territoriale, s'agissant de deux sites non limitrophes, afin de garder une continuité dans la démarche Natura 2000 autour du thème « rivière » et pour mobiliser les mêmes acteurs de façon mutualisée, ce qui leur permet de gagner du temps et favorise l'implication au fil de l'avancement du travail.

Pour une cohérence de gestion, en bénéficiant d'une vue plus globale des enjeux, des sources de la Drôme à sa confluence avec le Bez et en augmentant l'efficacité des actions. Le travail réalisé ensemble permet ainsi des échanges riches et des retours d'expériences utiles à la gestion des sites. Pour moi, ce ne peut être que positif !

Brigitte Chevrot, Maire de La Bâtie-des-fonts
et Présidente du COPIL du site Natura 2000 « Les sources de la Drôme »

A vous de jouer

Découvrez les mots mêlés et retrouvez le mot caché avec les lettres restantes !

P	B	C	P	C	O	M	I	T	E	D	E	P	I	L	O	T	A	G	E
L	A	I	O	E	N	S	S	I	R	U	O	S	E	V	U	A	H	C	L
A	D	I	O	N	D	E	P	A	R	T	E	M	E	N	T	D	C	I	N
N	E	L	D	D	C	P	A	P	I	L	L	O	N	S	R	O	U	A	O
D	M	O	D	S	I	E	R	R	U	S	T	Y	T	O	M	E	E	R	I
E	C	T	T	E	E	V	R	S	I	O	I	D	M	M	R	C	O	A	T
G	R	O	N	F	P	R	E	T	L	P	O	E	U	U	O	T	R	A	A
E	A	S	M	R	D	E	E	R	A	N	A	N	C	L	S	B	T	E	M
S	P	T	E	R	O	F	C	I	S	T	E	E	E	A	R	L	A	L	I
T	V	E	R	C	O	R	S	H	V	I	I	R	C	E	A	I	B	U	N
I	M	I	L	I	E	U	X	A	E	I	T	O	T	S	U	E	C	S	A
O	S	E	U	Q	I	T	A	U	Q	A	R	E	N	S	U	I	V	I	S
N	D	O	C	U	M	E	N	T	D	O	B	J	E	C	T	I	F	S	S

- | | | | | | |
|-----------|-------------|-----------|----------------|------------|---------------------------|
| 2 lettres | UE | 5 lettres | ARBRE | 8 lettres | ECUREUIL |
| 3 lettres | ABC | | ATLAS | | RIVIERES |
| | DDT | | DIOIS | 9 lettres | ANIMATION |
| | ENS | | ECOLE | | PAPILLONS |
| | LPO | | DROME | 10 lettres | AQUATIQUES |
| | ONF | | FORET | 11 lettres | DEPARTEMENT |
| 4 lettres | ADEM | | PECHE | 12 lettres | BIODIVERSITE |
| | ELUS | | RUSTY | | CHAUVE SOURIS |
| | ILOT | 6 lettres | CASTOR | | CONCERTATION |
| | PARC | | MILIEUX | 13 lettres | PLAN DE GESTION |
| | SMRD | | SUIVIS | 16 lettres | COMITE DE PILOTAGE |
| | | 7 lettres | VERCORS | 18 lettres | DOCUMENT DOBJETIFS |
| | | | COMMUNE | | |

Mot à deviner avec les 12 lettres restantes :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Indice n°1 : Le mot à trouver résume le thème général de cette lettre !

Indice n°2 : Lire les lettres restantes dans l'ordre d'apparition dans la grille !

Mot caché : PARTENARIATS



Camille Le Bihan - camille.lebihan@paysdiois.fr
Les Sources de la Drôme
Zones humides et rivières de la haute vallée de la Drôme

06 18 85 21 05



Marine Scarpari - natura2000@paysdiois.fr
Lus-la-Croix-Haute (permanence le mardi)
Aucelon (permanence 1 mercredi sur 2)
Valdrôme (permanence 1 lundi sur 2)

04 58 17 44 60



Crédit Photos : CCD - PNRV - DDT - ADEM - ONF - CD26 - Fédération de pêche de la Drôme - ©Yann Baillet - ©Rey

Rédaction : Camille Le Bihan, Marine Scarpari (CCD) - Maxime Chateaufieux, Yannick Masse (Département de la Drôme) - Thibaut Collange (ONF) - Dorian Audemard (Fédération départementale de la pêche) - Thierry Insalaco (DDT Drôme), Fabien Candy (ADEM) et Chrystelle Caton (PNRV)

Réalisation graphique, infographie : Isabelle Allemand - CCD

Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs - Siren 822 051 77 sur cyclus silk 130g (papier recyclé)

Directeur de publication : Alain Matheron

n° 1 - Tirage 1500 exemplaires

Distribution toutes boîtes sur 13 communes du Diois



aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

Communauté des Communes du Diois
42 Rue Camille Buffardel - BP 41 - 26 150 DIE

✉ contact@paysdiois.fr - ☎ 04 75 22 29 44

🌐 www.paysdiois.fr

📘 Com.Com.PaysDiois